

Formation chariot élévateur à timon Catégorie S2 - ASFL



Durée : 1 Jour



Prérequis : âge min. 15 ans



Résultat : attestation ASFL

La formation répond aux exigences du document de la Directive CFST n°6518 intitulée « Directive pour la formation et l'instruction des conducteurs de chariots de manutention ». La formation est basée sur le matériel de formation mis à disposition par l'ASFL et est conforme à l'obligation entrée en vigueur dès le 5 juillet 2017.

Cette formation peut être validée en tant que formation OACP si l'inscription est effectuée au moins 10 jours avant la date de cours.

Objectif de la formation

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour utiliser les chariots à timon de catégorie S2 de manière efficace et en toute sécurité, conformément aux réglementations. Maîtriser les obligations légales et les principes fondamentaux pour conduire un véhicule de manutention en toute sécurité.

Compétences acquises

A l'issue de la formation, le participant sera formé :

- aux réglementations de sécurité concernées ;
- aux méthodes de préventions et de limitation des accidents ;
- aux besoins en matière de protection personnelle ;
- aux exigences légales et réglementaires en la matière ;
- aux règles de sécurité ;
- à la prise en charge du véhicule avec contrôle de la batterie ;
- à la manipulation correcte et sûre des équipements de timon de la catégorie S2 ;

Domaines d'application

La formation proposée s'adresse en particulier aux domaines de la construction et de la logistique, ainsi que les manutentionnaires ou toutes personnes utilisant des chariots élévateurs à timon de la catégorie S2.

Langues disponibles

Français

Examen de fin de formation

La formation fait l'objet d'un examen théorique et pratique. Le participant terminant avec succès la formation se voit remettre un certificat de formation établi par le prestataire. En cas d'échec, le participant se voit remettre une attestation de participation.

Programme

Méthode	Théorie par un instructeur agréé	
Déroulement	1 jour	
1^{ère} partie	Matin : 08h00 à 12h00 Animation du cours par l'instructeur agréé avec préparation à l'examen théorique et réalisation de l'examen théorique.	
Pause		
2^{ème} partie	Après-midi : 13h00 à 17h00 Exercices pratiques sur site et examen pratique.	
Tarif (CHF) <i>Hors taxes</i>	350.00	

Sont compris dans le prix de la formation

- La présence de formateurs certifiés FSEA1 ;
- La mise à disposition des équipements pour les exercices pratiques ;
- Le support de cours ;
- Café/Croissant, repas de midi;

Formateurs



Monsieur
Christian Kläy
Instructeur certifié IPAF
Formateur certifié asa
Formateur adulte FSEA 1
Fondateur Nacelles SA



Monsieur
Daniel Kläy
Instructeur certifié IPAF
Formateur certifié asa
Formateur adulte FSEA 1
Fondateur Nacelles SA

Date de cours

Les dates de cours sont disponibles sur le site Internet à l'adresse www.nacellessa.ch/formation.

L'inscription doit être effectuée directement sur le site Internet.

Équipement nécessaire

Le participant doit disposer de ses EPI : souliers de sécurité (min. S3) et vêtements de travail visibles, (éventuellement des gants de protection adaptés).

Report éventuel de la formation

Nacelles SA se réserve le droit de reporter la formation si le nombre de participants devait s'avérer insuffisant.